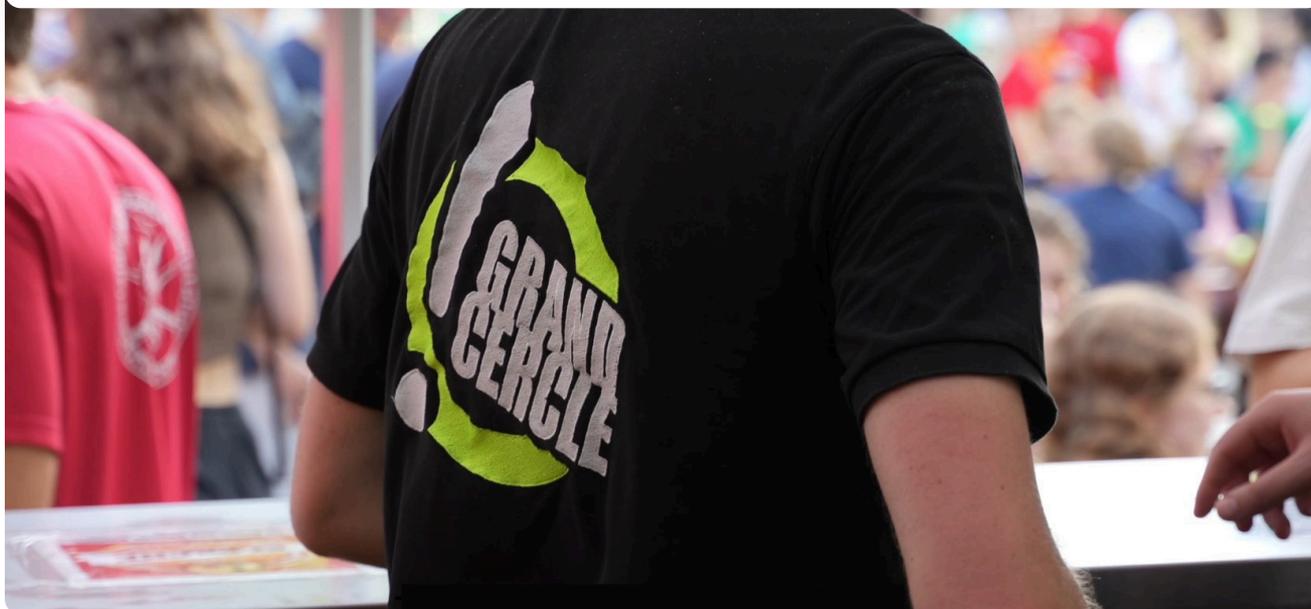


Statut ENGAGE 2025 - 2026 : la campagne est ouverte

Statut ENGAGE 2025 - 2026 : les inscriptions sont ouvertes ! Grenoble INP - UGA reconnaît depuis de nombreuses années l'engagement de ses étudiant·es dans la vie associative, institutionnelle et citoyenne. Déposez votre demande de statut maintenant !

Publié le 20 mai 2025



Le statut Engage

Grenoble INP - UGA reconnaît depuis de nombreuses années l'engagement de ses élèves dans la vie associative, institutionnelle et citoyenne. Chaque année, environ 150 étudiant·es au sein de Grenoble INP - UGA bénéficient de crédits ECTS* (avec ou sans aménagement de scolarité) afin de valoriser leur engagement dans différentes associations de l'établissement, des écoles ou avec un organisme citoyen extérieur.

L'élève investi·e dans une activité associative liée directement ou non à la vie de l'établissement (ex : fonction de vice-présidence étudiant·e, président·e du Grand Cercle), peut demander à la·au directeur·trice de l'école la valorisation de cet investissement. Si la demande est acceptée, l'engagement fait l'objet d'un suivi et d'un livrable.

Le projet individuel est noté ou apprécié, selon les cas, par un·e enseignant·e ou une commission. La validation de cet investissement est accordée par la direction de la composante qui attribue un maximum de 6

crédits ECTS par an.

Demande de statut Engage 2025 - 2026

Attention, la demande de statut doit être déposée avant des dates qui sont différentes en fonction des écoles : renseignez-vous auprès de votre école si elles ne sont pas précisées en préambule du formulaire !

[Demande de statut >](#)

Demande d'agrément associatif 2025 /2026

[Cliquez ici >](#)

Découvrez le statut ENGAGE grâce aux témoignages d'étudiants et d'étudiantes en ayant déjà bénéficié

Statut ENGAGE : interview...



**ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System*

Mise à jour - 27/05/2025

CONTRIBUER

Type : Actualité

Code : 1718878549983

Gérer les fiches de la rubrique courante